

CONSEIL D'ÉGLISES CHRÉTIENNES EN FRANCHE-COMTÉ

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

1. Membres d'Églises chrétiennes en Franche-Comté, nous savons que nous sommes différents les uns des autres, mais nous voulons ensemble fixer nos regards sur Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur. C'est pourquoi nous voulons donner priorité à tout ce qui nous unit tout en priant pour que l'unité du corps du Christ se manifeste davantage.
2. Pour bien vivre ensemble, nous voulons, accorder le plus grand soin à la qualité de nos relations, nous engageant à œuvrer pour plus de dialogue, de connaissance mutuelle et à combattre les jugements hâtifs sur les autres communautés.
3. Nous nous engageons à manifester et promouvoir au sein de nos Eglises une attitude fraternelle et bienveillante à l'égard des autres communautés chrétiennes ; une attitude empreinte d'estime de leur identité, dépourvue de tout esprit de concurrence, de dénigrement ou de supériorité.
4. Nous affirmons avec la chartre Œcuménique européenne de 2001 (*): « que toute personne peut choisir son engagement religieux et ecclésial dans la liberté de sa conscience », ce qui implique la liberté pour toute personne de changer d'Eglise. Cependant, chaque Eglise veillera à ne pas attirer délibérément les membres d'une autre communauté chrétienne.
5. Nous affirmons avec cette même chartre, et dans l'élan du Rassemblement Œcuménique européen de Sibiu (2007) : « Comme Seigneur de l'Eglise une, Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation et de paix. En son nom, nous voulons poursuivre ensemble un même chemin en Europe. Nous demandons à Dieu l'assistance de son Esprit-Saint ». Dans un monde aux multiples défis, nous nous engageons à œuvrer ensemble pour la fraternité, la justice, la paix, la sauvegarde de la création.

SIGNATAIRES

Pour l'Église catholique :

Monseigneur André LACRAMPE,
Archevêque de Besançon.
Monseigneur Claude SCHOCKERT,
Evêque de Belfort-Montbéliard

Pour les Églises membres de la Fédération protestante de France :

. Communauté d'Églises protestantes évangéliques :
Jean-René BRUANDET, Pasteur Eglise baptiste
Christophe HAHLING, Pasteur Eglise Evangélique Luthérienne de France
Joël DAUTHEVILLE Inspecteur Ecclésiastique
. Eglise réformée de France :
Anne-Marie FEILLENS, Pasteur
. Eglise apostolique de France

(*) Charte Œcuménique Européenne :
voir ci-après

La Charte Oecuménique Européenne a été signée à Strasbourg le 22 avril 2001.

Elaborée par la K.E.K et le C.C.E.E, signée par les présidents de ces deux organismes, elle propose aux Églises et aux chrétiens d'Europe des orientations de réflexion et d'action pour développer une véritable culture œcuménique de dialogue et de coopération entre chrétiens d'Europe et une attitude positive à l'égard du Judaïsme et de l'Islam.

La **Conférence des Églises européennes** (KEK), fondée en 1959 est une « communion fraternelle » de 126 Églises et communautés de tradition orthodoxe, protestante et vieille-catholique plus 43 organisations associées de tous les pays du continent européen.

Le **Conseil des Conférences d'évêques d'Europe** (CCEE), fondé en 1971, regroupe les présidents des 34 conférences épiscopales catholiques.

*Comme Seigneur de l'Église une,
Jésus-Christ est notre plus grande espérance de réconciliation et de paix.
En son nom, nous voulons poursuivre ensemble un même chemin en Europe.
Nous demandons à Dieu l'assistance de son Esprit Saint.*

*" Que le Dieu de l'espérance nous comble de joie et de paix dans la foi,
afin que nous débordions d'espérance par la puissance de l'Esprit Saint. "*
(Rom. 15, 13)

Président de la Président du Conseil des Conférences épiscopales Conférence des
Églises européennes européennes